



Droit de ma partenaire neo zelandaise

Par **bronwater**, le **17/01/2010** à **17:48**

Bonjour,rrnJe suis de nationalité francaise, je suis sans emploi et hebergé. Ma copine est de nationalité neo zelandaise. rnJe souhaite qu'elle vive avec moi en France.rnrn*Quels sont les moyens dont nous disposons ?rnrn*Est-il possible pour elle de venir sous un visa touristique puis qu'elle fasse une demande de titre de sejour ? rnrn*Mon souhait est que nous vivions ensemble en france a partir de la semaine prochaine voire dans 2 semaines au maximum. rnrnJe sollicite votre expertise pour savoir si mon souhait peut etre realise legalement.rnrnMerci de votre aide

Par **chris_ldv**, le **18/01/2010** à **18:30**

Bonjour,rrn2 semaines correspondent à peine au délai nécessaire pour l'obtention d'un visa touristique ...rnrnSalutations,